

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 27 mai 2015

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

#### Préavis 12-2015 Immeuble sis chemin du Montillier 7 Reconduction et modification du droit de superficie

---

#### Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 12-2015 du 15 avril 2015,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

#### décide

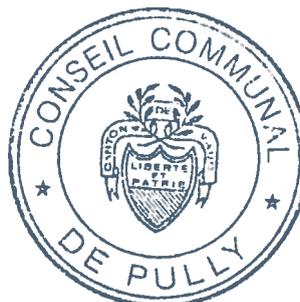
1. d'autoriser la Municipalité à prolonger le droit de superficie de la parcelle n° 2188 en faveur de la société coopérative Logement Idéal pour une durée de 60 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;
2. d'accepter les modifications apportées au droit de superficie qui ont été amendées à l'article 6, lettre f, par la Conseil communal, amendement accepté par la Municipalité.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire

Cédric MILLIQUET



J. Vallotton  
Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 28 mai 2015